

On reconnaît dans cette stratégie de passage à l'agriculture socialiste, le programme du P.C.F., et nous ne pouvons, dans le cadre limite que nous nous sommes fixés, analyser un tel programme.

Ceci dit, pour nous, les coopératives sont soumises avant tout aux lois de l'économie capitaliste (profit maximum, rentabilité, compétitivité avec les entreprises privées, exploitation des travailleurs salariés) et ne sauraient être un remède miracle aux problèmes des petits paysans. Nous publierons une circulaire approfondie de cette question ultérieurement.

3. Le mythe du marché européen, privilège de l'agriculture française.

4. Le mythe de "la faim dans le monde" qui est assez comique puisqu'on cherche à convaincre les agriculteurs français d'accepter un développement capitaliste en attirant leur attention sur la masse de besoins qui ne peuvent justement pas être satisfaits par une organisation capitaliste de l'économie.

L'organisation sociale actuelle qui subordonne le fonctionnement de l'économie aux exigences de l'accumulation du capital ne peut répondre aux exigences de la majorité des agriculteurs.

Malgré quelques violentes révoltes, les agriculteurs acceptent un système économique qui rémunère le tracteur et pas le travailleur qui le conduit. Sur ce chemin les plus favorisés d'entre eux pouvant acheter de plus en plus de matériel, il leur est impossible de trouver une considération croissante « pour leur valeur en tant qu'homme ». La F.N.S.E.A. (1) peut demander qu'on reconnaisse le rôle « humain de l'agriculture », le système capitaliste peut acquiescer, il n'a pas le pouvoir de faire entrer dans les faits un quelconque respect des travailleurs.

Si les agriculteurs sont aussi humanistes qu'ils le prétendent, il leur faut prendre conscience de l'inhumanité du système économique qu'ils soutiennent et en tirer les conclusions.

Paris, le 20 mai 1969.

(1) F.N.S.E.A. : Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitation Agricoles. Regroupe tous les syndicats agricoles. Type même de la structure institutionnalisant une stratégie syndicale de domination de classes. C'est la "grande famille paysanne" au sein de laquelle commencent à se manifester des enfants turbulents (ex. : jeunes agriculteurs de l'Ouest).

Annexe 2 :

CE QU'EST UNE DEVALUATION ?

Une dévaluation a pour but, sur le plan technique, de favoriser les exportations et de freiner les importations.

Pour cela, le Gouvernement peut décider par exemple que le dollar qui vaut officiellement aujourd'hui 5 francs vaudra demain 10 francs et ne sera changé qu'à ce taux par toutes les banques françaises.

Que se passe-t-il dans ce cas ?

L'Américain qui avant la dévaluation (on dit aussi avant le changement de parité) pouvait avec 1 dollar acheter l'équivalent de 5 francs de marchandises françaises pourra après la dévaluation acheter avec ce même dollar pour 10 francs de marchandises françaises. Les produits français deviennent ainsi moins chers pour cet Américain et les exportations françaises vers les Etats-Unis sont stimulées.